



Systeme de gestion des decisions des instances

**Intervention - Développement économique et
développement urbain , Direction du développement
urbain**

Numéro de dossier : 1031203186

**Unité administrative
responsable**

Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division
de l'urbanisme

Objet

Adopter un règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (Plan directeur de
l'arrondissement Plateau Mont-Royal/Centre-Sud) (C092-03386) de manière à modifier la limite de
hauteur de la catégorie «7A», prescrivant 16 mètres maximum, pour une limite de hauteur de 23 mètres et
6 étages et de manière à modifier la densité de 2,5 pour une densité de 6, relativement à une bordure de
17 mètres de profondeur en front sud du boulevard René-Lévesque, entre les rues Amherst et Wolfe.

Sens de l'intervention

Avis favorable